

prendre part à un banquet en compagnie de son collègue des Travaux publics? Si vous voulez de l'histoire, si vous voulez des faits, eh bien! apprenez-nous le dénouement de cet incident, et dites-nous si la rumeur qui court les rues de Montréal est bien fondée. Puisqu'il ne faut parler que de faits réels, ces messieurs pourraient peut-être nous dire comment il se fait que le ministre des Finances et mon très honorable ami, ce souverain sans couronne, comme l'a désigné l'honorable député d'York-ouest (M. Campbell)—je crois qu'au lieu d'assister au couronnement de Sa Très Gracieuse Majesté, c'est lui-même qu'on va couronner—ils pourraient peut-être nous apprendre, dis-je, comment il se fait que, venus à Montréal pour faire le choix officiel de leur candidat dans la personne d'un jeune homme de cette ville, ces deux honorables ministres aient du, aussitôt que notre bon ami, M. Bergeron, eût manifesté l'intention de se porter candidat, revenir le lendemain soir dans le but de porter la parole en faveur de l'oint du gouvernement et que, une fois rendus à la tribune, ils aient dû changer d'idée et chanter les louanges du représentant actuel de la division Saint-Jacques (M. Brunet), sur la tête duquel, depuis quinze jours et plus, ils entassaient malédictions sur malédictions. Voilà des faits dont les honorables ministres devraient bien nous donner l'explication.

M. COCHRANE: Comment a-t-il pu se faire élire?

M. MONK: Cette question de mon honorable ami me ramène à l'importante déclaration contenue dans le discours du trône relativement à M. Marconi. Je dirai à mon honorable ami que la dernière campagne électorale dans la division Saint-Jacques nous a appris que la venue de M. Marconi ne pouvait rien nous révéler de nouveau en matière de "télégraphes", et que, sur ce point, le pays était déjà parfaitement renseigné. Aussi bien, puisqu'il a été question de cette visite, le premier ministre voudrait-il me dire quel est le ministère qui a conclu avec M. Marconi les arrangements dont il est parlé dans le discours du trône? Et ces négociations, se font-elles par les soins de quelque ministère en particulier? Personne ne semble disposé à nous renseigner sur ce point. Or, je veux qu'on nous renseigne, et je demande au gouvernement si l'entente conclue avec M. Marconi a été couchée par écrit, et si, dans l'affirmative, le cabinet objecte à ce que les documents qui s'y rattachent soient déposés sur le bureau de la Chambre.

Le PREMIER MINISTRE: Si mon honorable ami veut bien jeter un coup d'œil sur le discours du trône, il y trouvera le renseignement qu'il désire; il y est dit qu'ils seront déposés.

Le MINISTRE DES FINANCES: Voulez-vous qu'on les dépose avant l'adoption de l'adresse?

M. MONK.

M. MONK: Apparemment encore sous l'empire des mauvais rêves dont a parlé le premier ministre, l'honorable chef de l'opposition a cru devoir faire reproche au gouvernement de ce que le discours de Son Excellence ne contient pas un mot au sujet de l'envoi d'un troisième contingent en Afrique australe. Il me semble que le gouvernement, en ceci, désire ardemment que l'on fasse silence autour d'un événement de cette importance, autour d'un fait qu'il est de son devoir de porter à la connaissance du parlement. Cette détermination est en parfaite harmonie avec la politique habituelle du gouvernement, politique qui consiste à accomplir dans l'ombre les actes les plus importants de l'administration du pays sans préalablement consulter le parlement et sans même lui en rendre compte. Or, la saine interprétation des usages parlementaires modernes veut que le gouvernement ne soit pas autre chose qu'un comité du parlement; mais ces messieurs nous ramèneraient volontiers à cent-cinquante ans en arrière, à l'époque où le parlement anglais luttait pour ses privilèges, à l'époque où l'on refusait aux représentants du peuple les renseignements qu'on leur communique aujourd'hui. En effet, comme je l'ai fait remarquer à la dernière session, en mars, si le gouvernement a offert aux autorités impériales l'envoi d'un troisième contingent, pourquoi ne nous l'a-t-il pas dit, comme c'était son devoir de le faire? Et ce message au gouvernement anglais, par lequel on lui offrait ce contingent-là, pourquoi ne nous l'a-t-on pas communiqué à nous, les représentants du peuple? Je demande donc au gouvernement s'il voit quelque objection à faire déposer immédiatement sur le bureau de la Chambre le texte même du message qui fut adressé au gouvernement impérial pour lui faire l'offre du troisième contingent.

Le PREMIER MINISTRE: Nous n'y avons pas la moindre objection.

M. MONK: Mon honorable ami d'York-ouest est un ancien membre du parlement; il a trouvé moyen de vanter sa fidélité bien grande, ce dont je le félicite; cela me donne une haute opinion de la fidélité de ceux qui, cette fois, l'ont accidentellement envoyé siéger ici. Son patriotisme me réjouit, car lorsqu'il représentait le comté de Kent, je me rappelle qu'il fut de ceux qui s'empressèrent de blanchir le gouvernement qui avait jugé convenable d'envoyer à nos soldats du Sud-africain, comme leur seule ressource en cas d'urgence, du biscuit écrasé bon pour les chiens. Mais si mon honorable ami s'est amendé sous ce rapport, je regrette qu'il n'ait pas pensé, pendant qu'il chantait les louanges du gouvernement, à mentionner un sujet qui doit intéresser ses électeurs tout autant que les miens, un sujet qui nous a amenés tous deux à Ottawa il y a quelques semaines à peine. Je veux parler de la protection juste et efficace qu'il convient d'accorder à nos cultivateurs et à nos jardiniers.